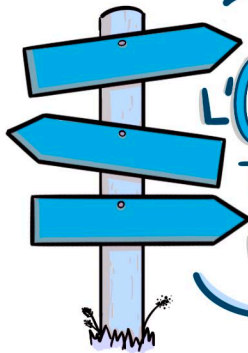




LE SPRO ? C'EST QUOI ?



La loi du 5 mars 2014 affirme un nouveau droit à l'orientation professionnelle tout au long de sa vie.
Pour garantir ce droit, la Région Centre-Val de Loire pilote depuis 2015 le **Service Public Régional de l'Orientation**.



L'ORIENTATION TOUT AU LONG DE LA VIE



Notre objectif

Accompagner vos projets d'orientation et d'évolution professionnelle.



Notre engagement

« Toute personne dispose du droit à être informée, conseillée et accompagnée en matière d'orientation professionnelle. »
(Article 22 - Loi du 5 mars 2014)



Des structures d'accompagnement et d'orientation spécialisées et adaptées à votre besoin.



Un collectif de professionnels

pour vous informer sur les dispositifs, les financements... adaptés à votre situation.



Des professionnels à l'écoute

pour parler de chaque situation, échanger, analyser les besoins, comprendre.



Une présence sur tout le territoire au plus proche des besoins.



INSTANTS MÉTIERS

Des conférences sur les métiers et secteurs d'activité.



Les Nuits de l'orientation

Découvrir des métiers et rencontrer des professionnels.



Village Entreprises Orientation

Découvrir les métiers et formations de son territoire.



CLEOR

Site web dédié à l'orientation et à l'information sur les métiers.



Annuaire des structures

Une appli innovante.



FORUMS/SALONS

Sur les métiers et formations. Sur l'évolution professionnelle « Déployez votre carrière ».